



**OBSERVATOIRE DE LA CÔTE
NOUVELLE-AQUITAINE**
Réseau d'experts au service du littoral

Dossier presse

Biscarrosse, 13 octobre 2023

Signature officielle de la Convention 2022-2027 de l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine : un engagement renouvelé pour suivre l'évolution du littoral !

Ce vendredi 13 octobre, les partenaires de l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine (État, Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, Conseils Départementaux littoraux de la Région, Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon, Office national des forêts et Bureau de Recherches Géologiques et Minières) se sont réunis à Biscarrosse-Plage pour renouveler leur engagement en faveur du suivi de l'évolution du littoral régional sur la période 2022-2027. Au programme ? Retour sur de plus de 25 ans d'activités, présentation de la stratégie prospective 2022-2027 du partenariat, présentation du dispositif "CoastSnap" avec l'exemple de Biscarrosse-Plage et bilan de l'état des plages à la sortie de l'été 2023.



L'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine, un acteur du littoral conforté !

De la baie de l'Aiguillon au nord, jusqu'à l'embouchure de la Bidassoa au sud, le littoral de Nouvelle-Aquitaine est un territoire d'exception, attractif, préservé... et confronté aux phénomènes d'érosion côtière et de submersion marine. Pendant près de vingt ans en Aquitaine et depuis plus de plus cinq ans en Nouvelle-Aquitaine, l'Observatoire accompagne les acteurs de la gestion du littoral pour s'adapter aux évolutions du trait de côte et au changement climatique.

Créé en 1996, l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine a pour rôle de mettre au service des acteurs du littoral un outil d'observation, d'aide à la décision et de partage de la connaissance pour la gestion et la prévention des risques côtiers. **Objectif ? accompagner les stratégies de développement durable de manière à prendre en compte l'évolution morphologique du littoral et les richesses de son patrimoine naturel tout en s'adaptant au changement climatique.**

Il est financé par l'Union européenne via le FEDER (fonds européen de développement régional), l'État en Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, les Conseils départementaux de Charente-Maritime, de Gironde, des Landes, des Pyrénées-Atlantiques, le Syndicat intercommunal du Bassin d'Arcachon, le BRGM et l'ONF. Les missions de l'Observatoire sont pilotées par les co-financeurs et opérateurs techniques (BRGM et ONF), en lien étroit avec les organismes de recherche et d'expertise de la région Nouvelle-Aquitaine, le GIP Littoral et le Conservatoire du littoral.

Union Européenne (FEDER)	Etat	Région Nouvelle-Aquitaine	CD17 CD33 CD40 CD64	SIBA	BRGM	ONF	Total
490 000 €	200 000 €	200 000 €	40 000 € x 4 = 160 000 €	12 000 €	410 000 €	43 000 €	1 515 000 €

Plan de financement 2023 de l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Conscient du rôle majeur de l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine, l'Etat, le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, en qualité de co-présidents, et leurs partenaires ont **renouvelé leur soutien au travers d'une convention de partenariat couvrant la période 2022-2027**. En effet, les partenaires restent convaincus de la pertinence d'un outil commun de connaissance et d'expertise à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine pour la caractérisation des aléas littoraux, apporter une assistance aux pouvoirs publics et favoriser l'adaptation aux risques côtiers, renforcés dans un contexte de changement climatique.

Les **3 missions principales** de l'Observatoire sont reconnues et confortées : **observer** l'évolution du littoral en mobilisant un réseau unique de mesures et d'observations à l'échelle régionale, en étudiant les phénomènes d'érosion côtière et de submersion marine notamment, en caractérisant l'impact des tempêtes et l'évolution de la faune et la flore, afin d'améliorer notre compréhension du littoral et de renforcer l'expertise scientifique ; **accompagner** en offrant aux pouvoirs publics un savoir-faire scientifique, technique et objectif d'aide à la décision et à la gestion de l'environnement littoral néo-aquitain ; et **communiquer** en mettant à disposition du grand public et des gestionnaires des données et des informations actualisées sur le littoral, afin de partager les connaissances et développer la culture des risques.

Cette convention de partenariat renouvelée marque l'arrivée du Conseil départemental de la Charente-Maritime au sein du partenariat, ainsi, **l'intégralité du littoral néo-aquitain est désormais couvert par l'Observatoire**. Un gage d'unicité et de cohésion des acteurs locaux qui souhaitent travailler ensemble pour mieux comprendre, préserver et gérer le littoral de Nouvelle-Aquitaine, en vue de répondre aux défis actuels et futurs.

La convention de partenariat 2022-2027 s'articule autour de plusieurs axes stratégiques :

- Assurer et optimiser les suivis et la surveillance de l'évolution du littoral
- Apporter expertises et assistance aux acteurs de la gestion du littoral
- Renforcer le centre de ressources régional sur la dynamique côtière et faciliter la mise à disposition des données
- Partager les connaissances, valoriser et communiquer auprès des différents publics
- Confirmer une organisation et un fonctionnement souples et adaptés

Retour sur quelques réalisations phares de l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Caractérisation de l'impact des tempêtes de l'hiver 2013-2014



©Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine
Erosion majeure au droit de l'immeuble Le Signal (Soulac-sur-Mer) séparé du haut de falaise par 15 m de dune

L'hiver 2013-2014 a été marqué par une succession de tempêtes sur le littoral atlantique, qui ont significativement impacté le cordon dunaire régional.

Ces tempêtes se caractérisent par leur **répétition sur 4 mois** et le cumul d'énergie généré par les vagues sur une courte période de temps. Malgré des conditions de houle et des niveaux d'eau relativement modestes, la succession rapprochée dans le temps des tempêtes a provoqué sur l'ensemble de la côte aquitaine des conséquences notables, voire exceptionnelles en termes d'érosion et de submersion.

Huit événements tempétueux ont en effet été identifiés entre décembre 2013 et mars 2014, dont quatre ont une période de retour estimée supérieure à décennale. Le caractère

exceptionnel provient aussi des hauteurs significatives des vagues par rapport aux hivers précédents. Enfin, l'énergie de la houle au cours de l'hiver 2013-14 a été très nettement supérieure aux données historiques, plus du double de la puissance de la plupart des derniers hivers.

Le recul du trait de côte dépasse **20 mètres sur de nombreux sites**. Les plages se sont fortement abaissées et aplanies, limitant ainsi leur résistance et celle des dunes adjacentes aux assauts de l'océan.

Présentation de la 4^e borne « CoastSnap » installée en Nouvelle-Aquitaine : Biscarrosse-Plage



©Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Véritable dispositif de science participative, la démarche **CoastSnap**, née en Australie en 2017, a pour objectif de quantifier l'évolution des plages et du trait de côte en combinant des photos prises par des citoyens et des algorithmes de traitement d'images issus du domaine de l'imagerie côtière. Le concept repose sur l'installation de stations d'observation sur le littoral proposant aux passants de prendre des photos sur un support fixe afin de cadrer une prise de vue répétitive.

CoastSnap Nouvelle-Aquitaine a été lancé dans le cadre du **projet Littoview**, piloté et co-financé par le BRGM, le CATIE (Centre aquitain des technologies de l'information

et électroniques), l'ONF, par la Région Nouvelle-Aquitaine et par l'Union européenne via le FEDER, a permis d'adapter le concept australien à 3 stations, en Gironde (Lacanau), dans les Landes (Capbreton) et au Pays basque (Saint-Jean-de-Luz).

Si les trois stations du dispositif-pilote, installées dans le cadre du projet Littoview, sont uniquement utilisées dans des analyses scientifiques, les nouvelles stations prévues pour 2023 peuvent être mobilisées plus largement par les collectivités partenaires : sensibilisation et pédagogie, suivi visuel des sites, ou suivi de descripteurs. Le dispositif CoastSnap est intégré dans le programme d'actions de la stratégie locale de gestion de la bande côtière de Biscarrosse.

Le Réseau Tempêtes

Le Réseau tempêtes de l'OCNA, développé entre 2016 et 2018, est un réseau d'acteurs volontaires dont la mission générale est de surveiller le littoral face aux tempêtes et événements érosifs brutaux sur le littoral de la Nouvelle-Aquitaine. À l'heure actuelle, le Réseau tempêtes de l'OCNA déploie une organisation technique et humaine sur le littoral néo-aquitain, et met en relation des spécialistes pour comprendre les phénomènes tempétueux et informer sur leurs impacts.

Le fonctionnement du Réseau tempêtes s'appuie sur trois briques principales. Le dispositif « **Surveillance érosion** », qui assure la veille sur les prévisions météo-marines à 5 jours, calcule un indicateur d'impact érosif potentiel spatialisé le long de la côte et envoie automatiquement un bulletin de situation aux membres du réseau. **La mobilisation du réseau d'acteurs** pour réaliser des observations de terrain avant, pendant et après les tempêtes majeures, et les partager au sein du réseau. Enfin, **la capitalisation dans la BD-Tempêtes de l'OCNA** de l'ensemble des informations et observations, et la rédaction de notes de synthèse publiées sur le site internet.



Bilan régional de l'état des plages en sortie d'été 2023

Les gestionnaires des espaces littoraux et des plages sont régulièrement confrontés à des prises de décision dans l'urgence pour le déclenchement de diverses actions de gestion des plages, tels que des rechargements en sable, de « retroussage », de la réfection des ouvrages, etc. Pour cela, il leur est nécessaire d'effectuer un diagnostic de la situation, avant de décider des actions à entreprendre.

L'objectif du diagnostic de l'état des plages est de disposer d'un bilan opérationnel et pragmatique après la période estivale sur l'ensemble du littoral sableux. **Cette analyse doit permettre aux partenaires gestionnaires de littoral, de connaître au sortir de l'été la capacité des plages à protéger ou non le pied de dune lors des tempêtes hivernales à venir.**

Cette analyse qualitative est réalisée à l'aide d'une campagne terrain des techniciens ONF/OCNA sur l'ensemble de leur zone d'étude entre le 15 août et le 15 septembre 2023.

Le résultat se présente sous la forme d'une appréciation générale de l'état de la plage selon 3 niveaux :

- Correct : Les apports de sable estivaux sont présents et joueront un rôle de protection efficace de la dune lors des premières phases de tempêtes hivernales ;
- Moyen : Les apports de sable estivaux existent mais sont trop limités pour protéger durablement la dune des tempêtes hivernales ;
- Faible : L'état de la plage avant l'hiver présente des faiblesses anormales et la dune est en position de vulnérabilité face aux tempêtes hivernales.



OBSERVATOIRE DE LA CÔTE
NOUVELLE-AQUITAINE
Missions d'expertise au service du littoral

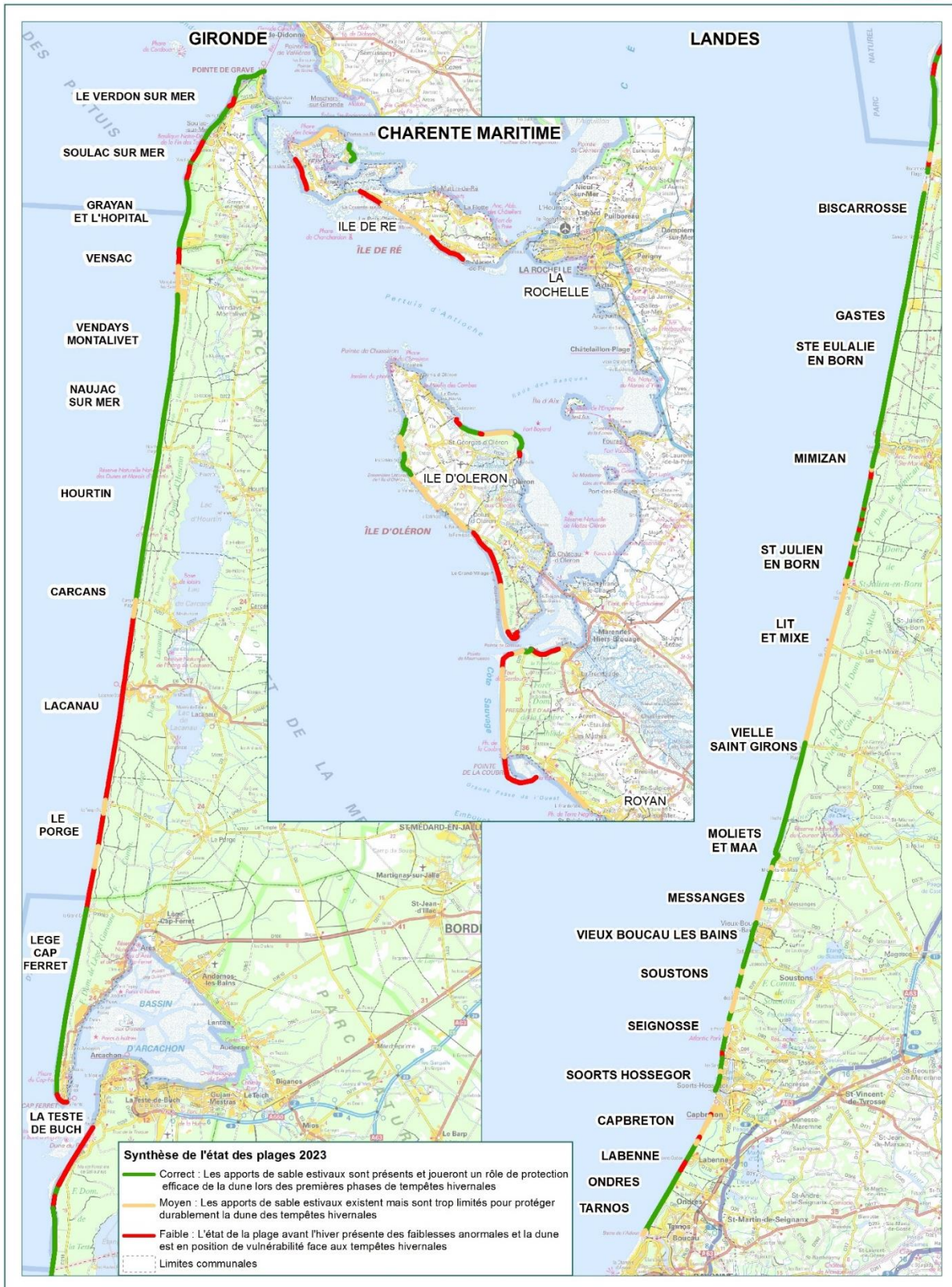
Synthèse de l'état des plages post estival 2023

Côte Sableuse

1:350 000

0 6 800 13 600
m

Carte réalisée en octobre 2023



Synthèse de l'état des plages post estival 2023 sur la côte sableuse couverte par l'OCNA

Contacts presse :

Hanane Perez-Abdaoui, chargée de communication à l'Office national des forêts,
06.72.60.55.92 – hanane.abdaoui@onf.fr

Sophie Billa et Delphine Salva, 05.56.90.60.18 - pref-communication@gironde.gouv.fr

Rachid Belhadj - Directeur du service de presse, 05 57 57 02 75 - 06 18 48 01 79 – presse@nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

